



Création centre paramédical

Par **CedricChabreyrie**, le **22/05/2018** à **17:56**

Bonjour,

Actuellement consultant en psychologie depuis 2010, spécialisé aux troubles du spectre autistique, j'ai pour projet de créer un cabinet paramédical sur un terrain m'appartenant. L'objectif est de construire un chalet bois de 160 m² comprenant 5 cabinets : 1 pour mon partenaire et moi même, et proposer les 4 autres à la location, dans l'objectif (dans l'idéal) de constituer une équipe pluridisciplinaire axée sur l'autisme.

Cela m'est-il possible selon vous car appartenant aux Activités de santé humaine non classées ailleurs ?

Merci pour vos réponses quoi qu'il en soit.

Par **Tisuisse**, le **23/05/2018** à **11:00**

Bonjour,

Voyez, d'une part, votre Chambre de Commerce et d'Industrie (création d'entreprises) et d'autre part le Ministère de la Santé (création d'un cabinet para-médical). Ces 2 structures vous orienteront sur ce qui sera le mieux pour vous et pour votre clientèle.

Bonne chance.